

Les hospitalo-universitaires en grève : la grogne sera-t-elle entendue ?

La mobilisation des hospitalo-universitaires (HU) est une réussite. Pour la première fois, un mouvement d'ampleur à l'initiative du seul syndicat 100% HU, le nôtre, a su alerter sur l'exaspération des HU. Cette grève aura été l'occasion pour beaucoup, de discuter de notre statut et de concevoir que les jeunes n'accepteraient plus ce que les générations plus avancées ont accepté en termes de sacrifice, permettant de motiver le refus d'une baisse de revenus et leurs craintes d'effondrement de l'attractivité pour l'avenir.

Elle envoie un message fort au gouvernement pour revoir sa copie en ce qui concerne la retraite des HU avec leur affiliation autoritaire à L'IRCANTEC. Il est encore temps de retirer le décret d'application qui sera discuté au Conseil Supérieur des Personnels Médicaux du 17 juin et pour lequel *Le* SHU votera **NON**.

La mobilisation des HU a été d'autant plus réussie que tout a été mis en œuvre par la conférence des doyens pour dissuader les collègues de ne pas exercer leur droit fondamental de faire grève. Dans de nombreuses villes universitaires, des réquisitions dont nous contestons la validité sur le fond et la forme ont été envoyées aux examinateurs des ECOS, qu'ils aient ou non signalé leur intention de se porter gréviste. Les manœuvres d'intimidation ont été efficaces puisque tous les grévistes ont été réquisitionnés abusivement, ce qui a permis le bon déroulement des ECOS. De plus, la diffusion par la Direction Générale de l'Offre de Soins aux Directions des Affaires Médicales des CHU a été faite tardivement et les collègues ont été prévenus au sein de leur CHU que le vendredi 24 mai, veille du week-end, ou même plus tard alors que le préavis datait du 7 mars pour une grève qui démarrait le 27 mai.

Cela n'a pas empêché d'avoir un mouvement massif de protestation des HU contre la réforme des retraites, mais plus encore contre la perte d'attractivité HU alors que le gouvernement n'a pas daigné vouloir ouvrir des négociations durant la période de préavis datant du 7 mars 2024. Cet engouement, bien qu'hétérogène, ne s'est pas démenti depuis les premiers sondages avec une participation record dans certaines villes universitaires, 40 à 50% de grévistes HU titulaires, avec une moyenne de 21% en l'état actuel des remontées. Encore une fois, ces chiffres démontrent la capacité des HU à se mobiliser pour une cause unique et noble, celle de leur statut indissociable d'enseignant, de chercheur et de soignant pour la formation, l'innovation dans la recherche et l'excellence des soins au sein des territoires hospitalo-universitaires.

Le SHU, fort de cette participation et des nombreuses remontées de sympathisants, y compris parmi les non-grévistes, ne lâchera pas. Les décisions, si elles ne sont pas négociées, conduiront à de nouveaux mouvements sous toutes les formes appropriées, y compris juridique. Pour commencer, des recours pour excès de pouvoir en ce qui concerne les réquisitions, les requêtes en référé liberté fondamentale n'ayant pas abouti, vont être déposées partout où des grévistes ont été abusivement réquisitionnés, afin de déterminer quel est exactement le droit applicable, lors de futures actions.